

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



11 OCTOBRE 2022

N° 7

SOMMAIRE

L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser



- Réunion de la Commission,
- Assemblée extraordinaire - Remise des récompenses,
- Rappel montant Indemnités d'arbitrage,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats Semaine 40,
- Sportivité Semaine 40,
- Litiges,
- Indisponibilités,
- Calendrier Semaines 42- 43 & 44,

SAISON 2022 - 2023

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 10 octobre 2022.

Présents : Bruno CADART, Francis LACOMME, Marcel MARTINS, Joseph RICART et René SILHOL.

ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE - REMISE DES RECOMPENSES

Complément au communiqué du dernier bulletin n° 6

En peaufinant les différents classements, deux équipes ont été oubliées pour la remise des récompenses, il s'agit de MISTRAL PL et ASFP LUSITANOS, qui sont donc elles aussi convoquées à cette Assemblée.

N'oubliez pas que les équipes absentes à cette assemblée programmée le **mardi 29 novembre à 19 heures, salle Capitany à Colomiers**, ne pourront prétendre à recevoir leur(s) récompense(s), qui dans ce cas seront distribuées à d'autres clubs.

Rectificatif : De plus les équipes non récompensées peuvent aussi participer à cette assemblée si elles le souhaitent et profiter de la collation qui sera servie après la remise des récompenses : AGATE FC, GRINTA US, LES VEILLES CANAILLES, RCLSP, AJ SAINT EXUPERY et SB SPORT FC.

Les deux nouvelles équipes, INTERNAT FC et NEW TEAM sont aussi invitées à cette assemblée.

RAPPEL MONTANT INDEMNITES D'ARBITRAGE

Comme précisé lors de l'**assemblée générale** ainsi que sur **les bulletins précédents**, le montant des indemnités d'arbitrage à compter de cette saison a été réévalué. Malheureusement certains clubs n'ont toujours pas assimilés cette modification et continuent à régler l'ancienne indemnité (à rectifier rapidement sur vos prochains matchs)

Celui-ci est dorénavant de **46.00 €** à régler avant le match, pour moitié soit **23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres ou y a deux arbitres).

PENSE-BETE

❶ FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31

❶ Nom du site : fsgt31.fr

❷ Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

- ③ Pour accéder au memento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO
- ④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS
- ⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS
- ⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

② **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ① www.fsgt31.fr,
- ② Football à 11,
- ③ Actualités,
- ④ Demande de licence.

③ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

④ **TARIFS**

🔊 Tarifs des licences :

Adulte avec assurance : **39.70 €**

Jeune avec assurance (né en 2005 à 2009) : **33.20 €**

Voir ci-dessous la liste des **documents à fournir à la commission** pour toute demande de licences :

Dossier complet pour une nouvelle licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée u dos du carton + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

Dossier complet pour un renouvellement licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

La qualification des joueurs est immédiate, à la seule condition que le dossier fourni à la commission soit COMPLET (suivant documents demandés ci-dessus). La date de réception du dossier prise en compte est celle du cachet de la poste si envoi postal, ou celle du dépôt à la commission.

Pour tout dossier INCOMPLET, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié.

Rectificatif : Les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que **le lundi après-midi entre 15h30 et 19h30**, jours et heures de présence des membres de la commission football.

En dehors de ce jour et de ces heures, vos dossiers seront à déposer auprès de l'accueil du comité en respectant les horaires d'ouverture.

Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que **vos joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s)**.

🔊 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres ou y a deux arbitres).

⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié ne peut pratiquer dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑥ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **1/4 des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

⑦ COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la **Coupe A. DELAUNE**, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la **Coupe OCCITANE** et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le **Championnat**.

⑧ REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entraînera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑨ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

⑩ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors prenez vos dispositions pour éviter tout litige.

⑪ QUALIFICATIONS JOUEURS

Les compétitions débutant la semaine 38, à partir du lundi 19 septembre 2022, par les rencontres des Coupes, **les joueurs devront être qualifiés pour cette date**. Sachant que la permanence de la Commission se tient le **lundi après-midi à partir de 15h30**, et tenant compte par ailleurs, qu'il n'y a plus les délais de qualification il est **IMPERATIF** que **les dossiers licences soient COMPLETS pour le 19 septembre 2022**, faute de quoi, leurs joueurs ne seront pas en règle pour participer au démarrage de la saison, ce qui se traduira par des rencontres perdues par forfait ou pénalité.

D'autre part, si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTENTION : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

① ② CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

① ③ REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

① ④ EQUIPEMENTS DES EQUIPES

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

🔊 LES BALLONS :

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA **CARTE DE GAUCHE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « *EXEMPLAIRE ADHERENT* » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.**

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence des saisons précédentes, sous peine de licence refusée.



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAÏ DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission) Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS

GRINTA US	Manque carton blanc du joueur TEISSEIRE David
LES VIEILLES CANAILLES	Manque carton blanc du joueur MORETTI Cyril
TOULOUSESA	Manque carton blanc du joueur PUJAPUJANE Ivan James Katan



POUR REGULARISATION DOSSIER

IO TEAM	Fournir carton blanc du joueur BOUIDA Tristan (à refaire) Disqualification du joueur à compter du 17/10/2022
----------------	---



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
US AERO FOOT	26/09 (17)				07/11
	10/10 (1)				21/11
ALTRAN FOOT	26/09 (17)	05/10 (17)			07/11
	05/10 (4)	05/10 (4)			21/11
	17/10 (1)				28/11

FC BALEC	21/09 (20)	21/09 (20)			07/11
	10/10 (1)				21/11
FC CANTOU'LOUSAIN	16/09 (35)	04/10 (35)			31/10
ASC CNES	16/09 (21)	16/09 (21)			31/10
	26/09 (6)				07/11
AS DRT	26/09 (16)	10/10 (16)			07/11
	10/10 (6)	10/10 (6)			21/11
	17/10 (1)				28/11
DYNAMO FC	26/09 (22)	03/10 (22)	10/10 (22)	10/10 (22)	07/11
ASEAT	26/09 (17)				07/11
	17/10 (2)				28/11
AS EVOTEC	26/09 (19)				07/11
	10/10 (4)				21/11
FORZA VIOLA FC	10/10 (27)				21/11
ASFP LUSITANOS	06/10 (21)	06/10 (21)			21/11
	17/10 (4)				28/11
AGATE FC	10/10 (13)				21/11
GRINTA US	10/10 (20)				21/11
	17/10 (6)				28/11
INTERNAT FC	26/09 (16)				07/11
	17/10 (5)				28/11
IO TEAM	10/10 (20)				21/11
LES SHADOCKS DE SEILH	26/09 (25)				07/11
LES VIEILLES CANAILLES	26/09 (24)	06/10 (24)	06/10 (24)	06/10 (24)	07/11
	17/10 (3)				28/11
AS MATRA	22/09 (23)	22/09 (23)			07/11
	17/10 (4)				28/11
MECAPROTEC FC	26/09 (17)	10/10 (17)			07/11
	10/10 (2)	10/10 (2)			21/11
	17/10 (1)				28/11
MISTRAL PL	26/09 (25)				07/11
	10/10 (1)				21/11
NEW TEAM	05/10 (15)	05/10 (15)			21/11
	17/10 (4)				28/11
NIMBA OT	26/09 (9)	26/09 (9)			07/11
	10/10 (3)				21/11
PASPORT	26/09 (22)				07/11
	03/10 (3)				14/11
FC POTO	26/09 (23)	27/09 (23)			07/11
RCLSP	26/09 (18)				07/11

SAINT ALBAN	26/09 (22)	03/10 (22)			07/11
	10/10 (3)				21/11
AJ SAINT EXUPERY	10/10 (1)	10/10 (1)	10/10 (1)	10/10 (1)	21/11
SB SPORT FC	26/09 (18)	27/09 (18)			07/11
	10/10 (1)				21/11
SOPRA STERIA FOOT	10/10 (24)	10/10 (24)			21/11
	17/10 (2)				28/11
ATHLETICO TOLOSA	10/10 (3)				21/11
TOLOSA DUCKS	03/10 (4)	03/10 (4)	05/10 (4)	05/10 (4)	14/11
O. TOULOUSE	26/09 (10)				07/11
	10/10 (2)				21/11
	17/10 (6)				28/11
TOULOUSE SA	26/09 (16)	10/10 (16)			07/11
	10/10 (1)	10/10 (1)			21/11

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)

Si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

RESULTATS

SEMAINE 40 DU 03/10/2022 AU 07/10/2022

Coupe Auguste Delaune : Poule Unique - Tour 2

FC CANTOU'LOUSAIN	6	-	4	ASFP LUSITANOS
SAINT ALBAN	3	-	1	AJ SAINT EXUPERY
FC POTO	2	-	0	FORZA VIOLA FC

Exempt : PASPORT

Coupe Occitane : Poule A - Tour 2

ASCA	0	-	0	NEW TEAM
SB SPORT FC	3	-	1	LES SHADOCKS DE SEILH
INTERNAT FC	1	-	0	ASC CNES

Coupe Occitane : Poule B - Tour 2

RCLSP	5	-	1	ATHLETICO TOLOSA A
TOLOSA DUCKS	6	-	0	LES VIEILLES CANAILLES


Exempt : FC BALEC

Coupe Occitane : Poule C - Tour 2

DYNAMO FC	0	-	3	TOULOUSE SA
GRINTA US	0	-	0	ASEAT

Exempt : ATHLETICO TOLOSA B

Coupe Occitane : Poule D - Tour 2








AS DRT		Remis		US AERO FOOT	
IO TEAM	2	-	9	USEMA COLOMIERS	

Exempt : AS MATRA

Coupe Occitane : Poule E - Tour 2

O. TOULOUSE	2	-	4	ALTRAN FOOT
SOPRA STERIA FOOT	1	-	2	MECAPROTEC FC

Exempt : MISTRAL PL

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ **match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre)** :

SPORTIVITE SEMAINE 40

Trois sorties temporaires et **Quatre** avertissements pour **13** rencontres arbitrées.

LITIGES

Rencontre AS MATRA / GRINTA US du 26/09/22 - Honneur - Journée 1 aller :

Suite au contrôle périodique des feuilles de match, la sous-commission en application du règlement (**Art 31 - §E - 2**), décide :

Pour participation des joueurs OUAALI Mohamed Taha, licence n°961750 - MINYARI Youssef, licence n°961753, & SLIMANI Anas, licence n°961755 (GRINTA US), **non qualifiés à la date de la rencontre (qualifiés le 04/10/22)**

- **Match perdu par pénalité à GRINTA US**, qui marque **0 (zéro) point**, 0 (zéro) but pour et 3 (trois) contre. **AS MATRA** marque **4 (quatre) points**, 3 (trois) buts pour, 0 (zéro) contre.

Rencontre ASFP LUSITANOS / IO TEAM du 26/09/22 - Honneur - Journée 1 aller:

Suite au contrôle périodique des feuilles de match, la sous-commission en application du règlement (**Art 31 - §E - 2**), décide :

Pour participation du joueur ITTOBANE Brahim, licence n°822448 (ASFP LUSITANOS), **pas de licence déposée pour ce joueur cette saison,**

- **Match perdu par pénalité à ASFP LUSITANOS**, qui marque **0 (zéro) point**, 0 (zéro) but pour et 3 (trois) contre. **IO TEAM** marque **4 (quatre) points**, 3 (trois) buts pour, 0 (zéro) contre.

INDISPONIBILITES

Sur la feuille d'engagement de début de saison, nous vous demandons vos indisponibilités concernant les différentes périodes de vacances. Or chaque fois, certains d'entre vous ne remplissent pas le tableau et sont par contre indisponibles pendant certaines vacances, notamment celles de Noël.

Vous savez tous que ces périodes permettent de faire les matchs de rattrapage. Les équipes qui ne nous ont pas précisé qu'elles ne pouvaient pas jouer pendant ces périodes, peuvent avoir des rencontres de programmées. Il peut s'ensuivre ensuite des forfaits qui seraient fort regrettables, surtout en cette période difficile avec la mairie.

Donc si vous ne pouvez pas jouer pendant les vacances de Noël, prévenez-nous rapidement et ce avant la programmation à la mairie de Toulouse.

(Attention suivant retard des calendriers, **des matchs seront susceptibles d'être programmés sur semaine 51 entre les 19/12 et 22/12**).

D'autre part, certains nous ont donné les trois périodes de vacances scolaires comme indisponibles. Nous serons peut-être obligés de vous faire jouer pendant ces semaines-là (sauf vacances de Noël).

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrain utilisé par les clubs :

ASFP LUSITANOS : Castelginest : 4 rue du docteur Matéo

SAINT ALBAN : St Alban : Stade Faure - rue de Salgareda

ASCA : Beaupuy : Chemin du stade

RCLSP : Roques sur Garonne : Chemin du stade

FC CANTOU'LOUSAIN : Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 Route de Narbonne

GRINTA US : Baziège : Chemin de la Plaine d'Amont

SEMAINE 42 DU 17/10/2022 AU 21/10/2022

Coupe Auguste DELAUNE

Poule Unique - Tour 3 :

FORZA VIOLA FC	SAINT ALBAN	Stadium n°4 Synth	Je 20/10	20h15
AJ SAINT EXUPERY	FC CANTOU'LOUSAIN	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve 21/10	19h45
ASFP LUSITANOS	PASPORT	Castelginest Hb.	Lu 17/10	20h30
<u>Exempt</u> : FC POTO				

Coupe OCCITANE

Poule A - Tour 3 :

NEW TEAM	SB SPORT FC	Lardenne Synthé	Me 19/10	19h45
ASC CNES	SHADOCKS DE SEILH	Seilh Synthé	Ve 21/10	20h45
INTERNAT FC	ASCA	Beaupuy Hb	Me 19/10	20h15

Poule B - Tour 3 :

RCLSP	TOLOSA DUCKS	Roques Hb	Lu 17/10	20h30
FC BALEC	VIEILLES CANAILLES	Sordelo St	Je 20/10	19h45
<u>Exempt</u> : ATHLETICO TOLOSA A				

Poule C - Tour 3 :

GRINTA US	ATHLETICO TOLOSA B	Baziège Hb	Lu 17/10	20h30
ASEAT	TOULOUSE SA	Barran Hb	Ve 21/10	19h45
<u>Exempt</u> : DYNAMO FC				

Poule D - Tour 3 :

AS DRT	IO TEAM	Sordelo St	Me 19/10	19h45
AS MATRA	USEMA COLOMIERS	Capitany Synthé	Me 19/10	20h00
<u>Exempt</u> : US AERO FOOT				

Poule E - Tour 3 :

SOPRA STERIA FOOT	MISTRAL P.L	Argoulets St	Je 20/10	19h45
MECAPROTEC FC	ALTRAN FOOT	Muret Auriol Synthé	Lu 17/10	20h00
<u>Exempt</u> : O.TOULOUSE				

SEMAINE 43 DU 24/10/2022 AU 28/10/2022

Division : Excellence - Journée 3 aller

ATHLETICO TOLOSA B	PASPORT	Sordelo St	Me 26/10	19h45
USEMA COLOMIERS	AJ SAINT EXUPERY	Capitany Synthé	Me 26/10	20h00
FC CANTOU'LOUSAIN	FC POTO	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve 28/10	19h45
ASEAT	ASC CNES	Sordelo St	Je 27/10	19h45
<u>Exempt</u> : MECAPROTEC FC				

Division : Promotion Excellence - Journée 3 aller

ATHLETICO TOLOSA A	US AERO FOOT	La Ramée St	Lu 24/10	19h45
DYNAMO FC	TOULOUSE SA	Barran Hb	Ve 28/10	19h45
SHADOCKS DE SEILH	O. TOULOUSE	Seilh Synthé	Ve 28/10	20h45
AGATE FC	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synthé	Je 27/10	20h15

Exempt : ALTRAN FOOT**Division : Honneur - Journée 3 aller**

MISTRAL P.L	TOLOSA DUCKS	Argoulets St	Je 27/10	19h45
FC BALEC	IO TEAM	M. Cerdan St	Lu 24/10	19h45
AS MATRA	SAINT ALBAN	St Alban Faure Hb	Lu 24/10	20h30
NIMBA OT	GRINTA US	Baziège Hb	Lu 24/10	20h30

Exempt : ASFP LUSITANOS**Division : Promotion - Journée 3 aller**

ASCA	INTERNAT FC	Beaupuy Hb	Me 26/10	20h15
VIELLES CANAILLES	NEW TEAM	Sordelo St	Ve 28/10	19h45
AS EVOTEC	SOPRA STERIA FOOT	Lardenne Synthé	Me 26/10	19h45
SB SPORT FC	RCLSP	Roques Hb	Lu 24/10	20h30

Exempt : AS DRT**SEMAINE 44 DU 02/11/2022 AU 04/11/2022****Coupe Auguste DELAUNE*****Poule Unique - Tour 4 :***

FORZA VIOLA FC	PASPORT	Stadium n°4 Synth	Je 03/11	20h15
AJ SAINT EXUPERY	ASFP LUSITANOS	Lardenne Synthé	Me 02/11	19h45
FC POTO	FC CANTOU'LOUSAIN	Lardenne Synthé	Ve 04/11	20h00

Exempt : SAINT ALBAN**Coupe OCCITANE (matchs avancés de S45)*****Poule A - Tour 4 :***

ASC CNES	NEW TEAM	Sordelo St	Je 03/11	19h45
INTERNAT FC	SHADOCKS DE SEILH	Seilh Synthé	Ve 04/11	20h45

Poule E - Tour 4 :

MISTRAL PL	O. TOULOUSE	Barran Hb	Ve 04/11	19h45
------------	-------------	-----------	----------	-------

RATTRAPAGE - Coupe OCCITANE***Poule D - Tour 2 :(remis du 03/10/22)***

AS DRT	US AERO FOOT	Sordelo St	Me 02/11	19h45
--------	--------------	------------	----------	-------